

La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, demande à chaque administration de mettre en œuvre un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes. A l'occasion de la sortie du décret $n^{\circ}2020$ -256 du 13 mars 2020, la direction de l'établissement s'est engagée à conduire une analyse, soumettre et conduire un accord couplé d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'EPSM de Caen. Lors du CTE du 5 Octobre 2022 la CGT a lu deux déclarations Une sur les temps partielle, l'autre sur les femmes de ménage. Voici la première que nous avons intitulé :

LES INVISIBLES.

Monsieur le Directeur, Monsieur le Directeur des ressources humaines.

Notre organisation syndicale a étudié avec beaucoup d'attention votre rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Conformément à la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, l'EPSM s'engage dans un état des lieux visant à une réflexion mais aussi, et c'est le plus important pour nous, à des actions permettant d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Comme le prévoit la loi de transformation de la fonction publique, le plan d'action se déclinera en quatre axes :

- L'évaluation, la prévention et le traitement des écarts de rémunération.
- La garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique.
- L'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.
- La lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations.

Monsieur le Directeur, **le 23 Septembre la CGT a fêté ses 126 ans d'existence,** 126 ans c'est aussi le nombre d'années d'un combat pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes que mène la CGT.

.../...

Ces 4 thématiques sont également au cœur de nos revendications, pourtant beaucoup reste à faire. Ce n'est pas la première fois que les gouvernements successifs s'engagent pour cette égalité professionnelle ; le constat est à l'image de toutes les promesses faites sans lendemain, des armoires pleines de rapports, des paroles et paroles mais rien de concret en matière d'égalité

La CGT vous demande de nous faire part concrètement de votre volonté d'agir immédiatement et de manière plus large que le prévoit la loi de transformation de la fonction publique

Comment ? eh bien voilà !!

Si nous sommes sensibles à toutes ces thématiques, dans votre rapport un point a attiré notre attention : 58% des agents d'entretien sont des femmes. Vous nous écrivez Monsieur le Directeur, qu'il n'y a pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et que la moyenne d'âge des femmes est plus élevée mais vous ne précisez pas qu'elles évoluent donc moins vite que les hommes dans cette filière.

Vous faites pour les Agents d'Entretiens Qualifiés une analyse de cette filière sans tenir compte des métiers. Et oui, les métiers sont très importants quand on veut parler d'égalité, surtout quand on parle des Agents d'Entretien.

Les hommes de cette filière sont majoritairement positionnés à l'accueil et à l'UCL et ils ne participent pas à l'entretien des locaux. Les seuls qui effectuent l'entretien des locaux dans notre établissement sont les femmes et hommes de ménage.

Environ 33 agents travaillent dans ce service, tout contrat confondu et seul 1% des hommes fait partie de ce service. Force est de constater que les chiffres en matière d'égalité ne sont plus les mêmes. Si nous insistons sur ce point c'est que votre analyse, pour ce qui concerne les agents d'entretien, met en lumière à quel point nous nous efforçons de rendre le métier qui consiste à faire le ménage : invisible.

Oui, Monsieur le Directeur ce sont 99 % de femmes qui entretiennent nos locaux en effectuant le ménage quotidiennement.

La considération que nous leur portons est à l'image du traitement qu'elles ont subi récemment dans notre institution.

En Avril 2022, lors du départ de monsieur BLANDEL, les Femmes de ménage de l'établissement ont trouvé résonnance quand le député François RUFFIN les a nommées « les invisibles ».

Pour son départ à la retraite Monsieur Blandel a organisé de grandes festivités dans l'enceinte de l'établissement. Ces festivités ont pu avoir lieu surtout grâce à l'investissement de certaines femmes de ménage.

Durant cette soirée, un petit film présentant l'EPSM a été projeté en boucle, tous les corps de métiers étaient représentés, tous sauf un, **les femme de ménage**.

.../...

Monsieur le Directeur, , nous introduisons quelques phrases du discours du député François RUFFIN dans notre déclaration car ce discours qu'il a prononcé en 2018 à l'Assemblée Nationale est en partie le reflet du traitement que nous infligeons aux Femmes de ménage à L'EPSM.

« Pour certaines d'entre elles, elles arrivent à 6h30 assez tôt pour ne pas déranger (François Ruffin)».

Les poubelles de cette salle vidées, ce sont elles, le sol luisant ce sont elles, les plinthes, le mobilier dépoussiérés ce sont elles, les tables désinfectées ce sont elles, les toilettes récurées de cette salle ce sont elles, « elles sont partout et pourtant elles sont absentes, c'est le propre de la propreté, elles ne laissent pas de trace, leur travail est invisible (F.R)» jusqu'au moment où nous n'avons plus de considération pour leur travail ; c'est à ce moment où elles deviennent visibles, chacune et chacun d'entre nous y va de son commentaire : le ménage n'est jamais fait, elles ne foutent rien,... « en effet quoi de plus normal de trouver des toilettes propres, récurées et pourquoi les nettoyer après son passage puisque certains pensent que « le miracle de la propreté se renouvellera après les avoir utilisées.(F.R) »

Beaucoup d'entre nous sont sûrs qu'exercer le métier d'infirmier, d'aide-soignant, qu'être cadre de santé, administratif, agent de sécurité etc, etc est beaucoup plus honorable que faire le ménage.

Cette considération est conditionnée par un système universel : **le patriarcat** omniprésent depuis des millénaires. Pourtant quand vous échangez avec les femmes de ménage, elles sont fières d'exercer un métier utile et aussi gratifiant que celui d'un soignant, car elles aussi contribuent au bien être des patients de manière invisible en désinfectant les poignées de portes, les parties communes, les tables, etc etc pour éviter la propagation des virus.

Souvenez-vous en 2020 et 2021 pendant la crise covid les responsables hygiénistes, qualités, les soignants et d'autres étaient mis en avant, pour les femmes de ménage rien.

A la CGT, nous sommes intervenus à plusieurs reprises durant cette période pour dire toute l'importance et le rôle essentiel des femmes de ménage durant cette crise et aussi l'importance d'embaucher massivement des agents d'entretien.

Nous savons aussi qu'elles n'ont pas attendu les donneurs d'ordres pour désinfecter, puisque ce travail c'est leur quotidien.

Ces donneurs d'ordres qui n'ont qu'une volonté restructurer en permanence le service ménage et infliger* *Le taylorisme* pour, à la fin, externaliser le ménage.

« Ça fait moderne externaliser, ça fait des économies, surtout cela signifie aussi que, silencieusement, au fil des décennies à travers notre établissement de nombreuses femmes seront poussées vers encore plus de précarité et des salaires encore plus bas (F.R) » car les femmes de ménage bénéficient d'une autre injustice, ce sont elles qui ont les plus bas salaires de notre établissement.

.../...

Comprenez qu'elles soient écœurées quand dans notre tract du 13 Janvier 2020, qui avait pour titre « LE DIRECTEUR DE L'EPSM : LA GROSSE GALETTE !! » elles apprennent qu'à « l'EPSM le directeur de l'établissement a perçu une Prime de Fonctionnement et de Résultat d'un montant d'au moins... 49000 euros !! » cette prime c'est deux ans et demi de travail pour une femme de ménage.

Femme de ménage c'est ainsi qu'à la CGT nous appelons les agents travaillant au service entretien, n'en déplaise à certains, qui préfèrent les nommer agent de bio nettoyage.

C'est plus moderne, plus acceptable et cela laisse aux donneurs d'ordres la conscience en paix.

Votre ambition, Monsieur le Directeur, est de mener une grande réforme pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. À travail égal, salaire égal. Fort bien.

Mais ça ne suffit pas, vous devez revaloriser les femmes de ménage, leur bâtir un réel statut, leur garantir de meilleurs revenus.

Alors, Monsieur le directeur, vous pouvez agir pour qu' enfin elles obtiennent une vraie reconnaissance comme l'ont eu les agents SSIAP, que des hommes au moment de cette demande. Ils ont demandé une prime pour exercer la fonction SIAPP, fonction qu'ils exercent ponctuellement en plus de leur métier, à l'époque de cette demande une ligne sur leur feuille de paie a été créée pour qu'ils puissent bénéficier de cette prime. Pour les femmes de ménage, aucune prime fixe ne leur est accordée pour toute la polyvalence qu'elles exercent.

Vous avez aussi la possibilité de toutes les avancer de plusieurs échelons, cela ne dépend que de votre volonté puisque Monsieur Blandel, sans état d'âme, a nommé plusieurs responsables, **des hommes,** à des grades de responsable sans parution, sans concours très officiel et à des indices que toutes ces femmes n'atteindront jamais.

Des exemples de cet ordre nous en avons à votre disposition. Tout démontre que les directions successives ont toujours agit en faveur des hommes et jamais pour les femmes de ménage.

Surtout, Monsieur le Directeur, ne bottez pas en touche, pas de langue de bois, agissez, de manière concrète, donnez un signal fort qui persuadera notre organisation syndicale qu'enfin vous allez rendre visibles toutes ces femmes par une vraie reconnaissance.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Caen le 15 Novembre 2022 à 6h30